



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Dépôt du rapport financier et des faits saillants de l'exercice financier 2020

Saint-Joseph-du-Lac, le 7 juillet 2020 – Lors de la séance ordinaire du 6 juillet 2021, le conseil municipal de Saint-Joseph-du-Lac a déposé le rapport financier de l'exercice se terminant le 31 décembre 2020, et a relaté publiquement les faits saillants dudit rapport financier et du rapport du vérificateur externe, conformément à la *Loi 122* et à l'article 176.2.2 du *Code municipal du Québec*.

Excédent de fonctionnement de 691 102 \$ en 2020

Le budget de fonctionnement 2020 de la Municipalité totalisait 9,2 M\$. Le rapport financier 2020 déposé sans réserve par la firme externe BCGO S.E.N.C.R.L fait état d'un excédent de fonctionnement de 691 102 \$, attribuable en majorité :

- à des revenus de taxes et de mutations plus élevés que prévu, de l'ordre de 375 000 \$, en raison de la vigueur du marché immobilier;
- ainsi qu'à une diminution des dépenses en loisirs et culture, causée par l'annulation et la diminution d'activités de loisirs, d'événements et de spectacles, notamment l'événement La sortie des saveurs.

Une année sous le signe de la COVID-19

S'il est vrai que la Municipalité a encouru des dépenses afin de se conformer aux exigences sanitaires imposées dans la foulée de la pandémie de la covid-19, l'annulation d'activités de loisirs, de spectacles et d'événements a contrebalancé ces dépenses imprévues. De ce fait, l'aide financière gouvernementale de 515 563 \$, accordée à la Municipalité pour pallier les effets financiers entraînés par la pandémie de la covid-19, a plutôt été affectée au remboursement des sommes empruntées au fonds de roulement de la municipalité.

Afin d'accorder un répit financier à la population dans le cadre de la pandémie de la covid-19, le conseil municipal a reporté, au 13 juillet 2020, la date d'échéance pour les 2 premiers versements des taxes municipales. Toujours dans cette même volonté, en 2021, le conseil municipal a baissé de plus de la moitié son taux d'intérêt pour retard de paiement, lequel est passé de 12 % à 5 %, en plus de décréter un gel de taxes.

Projets d'immobilisations réalisés en 2020

En 2020, des immobilisations totalisant un montant de 4 176 951 \$ ont été réalisés. Les projets majeurs incluaient :

- Les études pour le projet de construction d'ouvrages de protection contre les crues printanières;
- L'aménagement du Parc Herménégilde-Dumoulin et l'installation de modules de jeux;
- L'agrandissement de la station d'eau potable, pour y installer une infrastructure de filtration du manganèse;
- Divers travaux d'asphaltage sur la montée du Village ainsi que sur les rues Caron, Julien, Vicky et Valéri-Paquin et l'ajout de corridors scolaires sur Valéri-Paquin.

« Le conseil municipal et moi sommes particulièrement fiers du résultat de l'exercice 2020. En effet, malgré les effets directs et indirects de la pandémie, nous avons su maintenir une saine gestion des fonds publics et réaliser tous les projets prévus au Programme triennal d'immobilisations, sans négliger le service au citoyen. Les revenus exceptionnels en droits de mutation reflètent également l'engouement des acheteurs pour notre municipalité. », déclare le maire de Saint-Joseph-du-Lac, M. Benoit Proulx.

Un niveau d'endettement largement sous la moyenne des municipalités de taille comparable

Le niveau d'endettement de la population joséphoise demeure largement sous la moyenne québécoise pour les municipalités de taille comparable, et ce, depuis de nombreuses années. En effet, selon le profil financier 2019 du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, l'endettement net à long terme par 100 \$ de richesse foncière uniformisée atteint 0,68 \$ à Saint-Joseph-du-Lac, comparativement à 1,83 \$ pour la même classe de population ailleurs au Québec. Le niveau d'endettement net est présenté sous deux formes :

1. L'endettement à l'ensemble de la population de Saint-Joseph-du-Lac, attribuable aux projets d'immobilisations dont tous les contribuables bénéficient. Cette dette nette totalise maintenant 2 682 737 \$.
2. L'endettement de secteur, qui incombe aux contribuables d'un secteur précis et qui consiste à payer des projets locaux dont les bénéficiaires sont seulement les résidents d'un secteur précis. Cette dette nette totalise maintenant 1 165 984 \$.

L'entièreté du rapport financier 2020 ainsi que les faits saillants peuvent être consultés dans la section Finances du site www.sjdl.qc.ca.

Renseignements : Marie-Michelle Crevier
Responsable des communications
450 623-1072, poste 233
mmcrevier@sjdl.qc.ca